

Commune de Brebotte

Liberté, Egalité, Fraternité

Site internet : www.brebotte.fr

Le mot du Maire

Le 13 janvier 2017, j'accueillais pour les vœux une quarantaine d'habitant du village. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur l'année 2016 en présence du Conseiller général et Président de la Communauté de communes, Monsieur Christian Rayot. La force de notre équipe municipale est l'action au service de l'intérêt général. En effet toute l'équipe a compris que son devoir, sa charge de travail était d'assumer l'avenir. Vous le constatez, nous sommes actifs dans toutes les structures de décisions comme la Commune, le Syndicat de gestion du R P I, la Communauté de Communes, le Syndicat de gestion des déchets ménagers, la Direction Départementale des Territoires, la Préfecture, le Conseil Départemental et divers autres organismes.



Monsieur le Sénateur, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président de la communauté de communes et Pierre VALLAT Maire de Brebotte.

Nous sommes aidés par Véronique notre secrétaire de Mairie au niveau administratif et comptable. Notre commune a été à l'honneur lors de la signature « du Contrat de Ruralité pour lequel nous avons postulé et signé par l'état, représenté par Monsieur le Préfet et la Communauté de Communes. Le lieu de signature a été proposé par le président de la CCST, qui a profité de cette occasion pour présenter le site du Canal du Rhône au Rhin et de la Bourbeuse. Il fut surtout question de la future Auberge / Relais, qui sera la continuité du célèbre café du canal ou Jeanne CHEVALIER savait recevoir.

Cette citation de Saint Exupéry est un peu un résumé de nos objectifs « L'avenir n'est jamais que le présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre ».

Comptes rendus complets des réunions des 21 février et 28 mars 2017 consultables en Mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert

le mardi de 15h à 18h30, le jeudi de 9h à 11H et le vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 84 23 30 61

Les travaux prévus en 2017

Sur préconisations de la commission travaux :

Nouvelles portes à la mairie. La porte en bois datant de la création du bâtiment a été remplacée pour répondre aux obligations réglementaires. La seconde porte en plastique a elle aussi été remplacée. Elle a été démontée avec minutie par des élus, qui lui donneront une seconde vie, plus discrète sur un autre bâtiment communal. Les nouvelles portes sont vitrées avec bâti en aluminium marron. Elles ont été fabriquées par une société de la région. Elles apportent plus de luminosité, d'esthétique et elles ouvrent sur l'extérieur : elles sont conformes aux normes sécurités et handicaps.



Restauration du sous-sol de l'école et conformité de la chaufferie. Les marches des escaliers ont été consolidées, une chaufferie conforme a été réalisée en construisant un mur. Une évacuation des eaux de condensation de la cheminée a été créée. Le sol été drainé et pavé. L'espace de l'atelier municipal a été repensé pour le rendre plus fonctionnel. Des élus ont mis la main à la pâte aidés par l'ouvrier communal et le spécialiste « bois » du musée de l'artisanat.



Logement de l'école : mauvaises surprises

La remise en état de ce logement qui aura coûté près de 50 000 € à la commune lors du précédent mandat nous réserve de nouvelles mauvaises surprises. Alerté par la locataire, un incident électrique sous la plaque électrique aurait pu avoir des conséquences graves. Notre équipe a retrouvé le maître d'œuvre. Il n'a fait aucune difficulté pour réparer à ses frais cette anomalie. Il a été mis en place une nouvelle ligne électrique conforme pour une plaque de cuisson. En considérant les incidents antérieurs (salle de bains, fuite d'eau dans la cuisine) nous tirons les conclusions que ce chantier qui a coûté cher a été à l'époque mal géré.



Nous avons eu de la chance



Les travaux du bâtiment Eglise se précisent

Début du texte bon mais ajouter ce qui suit :

Il est clair que la suite de l'opération dépendra de l'intérêt que porteront les habitants de Brebotte et Bretagne à ce projet de restauration. Le rôle des communes étant, d'organiser l'opération et de garantir l'entretien sécuritaire de l'édifice intercommunal. Nous aurons prochainement l'avis de la commission arts sacré du Diocèse. Il faudra après avoir réuni tous les éléments et les devis se mettre d'accord sur le type de rénovation à assurer en prenant en compte l'utilisation d'un tel bâtiment pour le siècle à venir.

Le contrat de ruralité : signé à Brebotte

Brebotte au carrefour de l'offre touristique

Dans la salle du conseil municipal de notre village, le préfet du territoire de Belfort, Hugues BESANCENOT, Christian RAYOT Président de la communauté de communes, Cédric PERRIN Sénateur et Pierre VALLAT maire de Brebotte se sont présentés à la table de signature de ce contrat novateur. Entre 2017 et 2023, ce sont 27 projets qui vont développer le monde rural. Avec le restaurant gîte d'étape à Brebotte, une maison du terroir pour la vente des produits locaux en cours de localisation, les signataires



s'engagent à soutenir d'autres actions qui vont structurer le sud territoire de Belfort pour les 6 ans à venir avec une enveloppe de 16 millions d'euros, dont 10 pour la période 2017/2018. Les acteurs de ce contrat de ruralité permettront que 557 000 € soient investis dans le pôle touristique rural de Brebotte qui va prochainement sortir de terre proche de l'actuel café du canal.

En bref: les nouvelles décisions du conseil municipal

- Le stationnement place de l'école et sur le parking du locataire de l'école sont interdits pour de raisons de sécurité. Le distributeur à pain a été déplacé pour cette raison sur la place du village.
- La circulation automobile en zone protégée « Natura 2000 » au lieu-dit « entre les eaux » entre bourbeuse et canal est interdite pour des raisons de respect de la faune et de la flore.
- Comme chaque année, il a été mis à disposition des habitants de 8m³ de compost rue des gouttes afin de le réserver aux Brebottais.
- Dans le cadre de sa politique touristique et culturelle, parrainage de la commune pour 500 € de l'orgue d'inspiration espagnole réalisé pour l'église de Grandvillars, faisant l'objet d'un circuit Franco-Suisse.
- Afin de réaliser des aménagements permettant d'évacuer les eaux de pluie la commune a proposé une modification des surfaces dans le bail de location d'un terrain agricole.
- Affouage 2017 : les élus ont fixé à 10€ le prix du stère de bois proposé à la coupe sur pied, excepté un lot particulier difficile d'accès à 7€ le stère.



Internet : la fibre optique arrive

« Le contrat est signé » par les parlementaires et le conseil général avec Orange. La fibre optique permettra de relier à internet haut débit toutes les communes du territoire de Belfort entre 2017 et 2022. Le conseil depuis son élection a toujours interpellé les élus et occupé l'espace médiatique. Nous pouvons être satisfaits de ce premier résultat avec l'espoir que l'opérateur respectera sa signature pour que la fibre arrive réellement dans notre commune.

Exemple d'articles de presse ou le sénateur maire de Beaucourt et le maire de Brebotte sont intervenus pour sensibiliser les décideurs.

Questions à

Pierre Vallat
Maire de Brebotte

« L'intérêt général n'est plus la priorité des opérateurs »

Photo M.B.

Vous avez bénéficié de numéros en décembre dernier dans votre commune. Qu'avez-vous pensé des résultats, qui indiquent que tous les points testés sont « parfaits » ?

« Nous avons été invités par la préfecture à être présents pour rencontrer un technicien. On ne savait pas qui était ce monsieur. On ne sait pas comment il travaillait. Quand on est dans un village où la couverture est mauvaise, que tous les usagers se plaignent, ces résultats ne correspondent pas à la réalité des résultats de ces tests. »

Pour vous, donc, toutes les zones blanches ne sont pas convenablement couvertes ?

« On sait que la seule zone, dans le village, qui est correctement couverte, c'est près de la mairie et de l'église, parce que c'est en hauteur. Mais à part la mairie, cette zone n'est pas habitée. »

« La couverture numérique est une nécessité pour faire de l'égalité des territoires de communes. Et pour vous, existe-t-il une solution ? »

« La vraie solution, aujourd'hui, face au blocage des opérateurs, ne peut venir que d'une décision des élus séjournant au niveau de l'État urbain. Et cette décision, c'est l'installation de la fibre optique, qui permettrait un relais rapide, et non coûteux, par l'intermédiaire des fils téléphoniques. »

Le cas de Brebotte est très particulier. Nous avons l'autoroute de la fibre optique Strasbourg-Lyon qui passe à côté du village, le long du canal du Rhône au Rhin. C'est un réseau privé, mais l'opérateur Orange a eu l'autorisation de s'y brancher pour son application limitée en système wifi.

Une chose est certaine. Face à l'incertitude de tous les opérateurs, seule la fibre optique est la solution. Car à partir de la box, chaque foyer aurait une téléphonie sans coupure et de ce fait de quali-

Le repas annuel « des Sages »

Le dimanche 22 janvier, les aînés du village étaient invités par l'équipe municipale à partager un repas convivial. Une trentaine de participants ont répondu favorablement à ce moment d'échanges très attendu. En guise d'accueil, un apéritif a permis à chacun de se retrouver avant que Pierre VALLAT, maire de la commune, ne leur adresse un mot de bienvenue, entouré de son équipe d'élus dynamiques qui ont organisé cet événement. Le maire présenta les grandes lignes des actions passées et à venir. Et si les invités arrivés pour certains dès 11 h 30 ne se sont quittés qu'à 17h 30, c'est que l'après-midi fut très animée. Le repas toujours très apprécié fut entrecoupé de deux séries de danses folkloriques proposées le groupe Brebottais « Les Rustauds ». Ce groupe a donné une identité particulière à notre commune. Il est seul groupe de ce type existant dans notre département.

« La solution passe par la fibre optique »

Le sénateur du Territoire de Belfort, Cédric Perrin, a fait, depuis le début de son mandat, le dossier de la couverture téléphonique mobile une priorité. Il y a travaillé depuis plusieurs années, alors qu'aucune commune dans le Territoire de Belfort, n'était reconnue en zone blanche. C'est lui qui avait pris, au départ, l'initiative de recenser les problèmes.

Finalement, l'État a commencé à prendre des mesures. « Villages blancs et fibres » concernent ainsi des communes en zone blanche et entrées dans le cadre du plan de résorption, se filiche le sénateur.

Mais « en dehors des zones blanches, rien n'est fait pour les zones grises. Compte tenu du retard, la seule solution pour avoir une couverture correcte, et surtout sur le très haut débit, est la fibre optique. La résorption passe par cette solution. »

En 2007, il y a eu le plan PTTH 2022 (développement de la fibre optique). « Mais ça n'a rien fait pour des raisons financières. Puis il y a eu les zones AMNL (appel à manifestation d'intention d'investissement) dans lesquelles des conventions sont passées avec des opérateurs. Dans l'aire urbaine, les communes de Pays de Montchaillard Agglomération et de la Communauté de l'agglomération belfortaise ont convenu avec Orange. Toutes ces communes doivent être équipées (ou sont en cours). Mais hors zones AMNL, on cherche des solutions. »

En 2008, le SMAU a lancé la boucle à haut débit, mais ce système était obsolète avant d'être installé. Cette solution était la montée en débit (un check-up a fait la Haute-Saône). Ça augmente le débit, mais avec une pérennité faible. »

M.B.



Cédric Perrin. Photo d'archives



Le groupe folklorique « Les Rustauds » a ravi les sages de Brebotte.

Six couples de danseurs ont ravi les convives avec notamment l'interprétation d'une création originale, la danse de la fenaison avec faux pour les hommes et râtaux pour les femmes. Et lorsque les danseurs ont invité certains assis à table à participer à la danse des chapeaux, expérimentés et débutants ont contribué à un beau quart d'heure de fou rire. Musique, chansons, danse, bonnes assiettes et beaux sourires, voici les ingrédients de l'édition 2017 du repas des aînés de Brebotte.

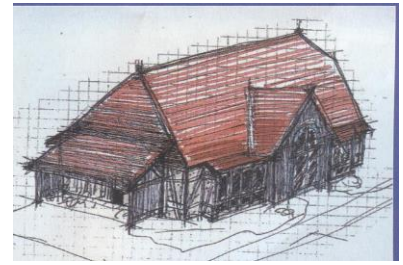
L'école de nos enfants

Suite à un avis favorable du Syndicat de Gestion du R. P. I. l'exécutif du syndicat a mis en place à Brebotte une garderie scolaire destinée à aider les parents qui pour des raisons professionnelles ne peuvent pas se libérer pour les heures d'entrée et de sortie des écoles. Cette première expérience aidera à organiser et à créer une confiance pour les parents pour la rentrée 2017 / 2018. Cette garderie est encadrée par un éducateur qualifié, embauché par le syndicat de gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal. « Le dernier conseil d'école qui s'est tenu en présence de Madame l'inspectrice de l'Académie a validé les horaires pour l'année scolaire 2017 / 2018. Une fronde de quelques parents d'élèves a généré « trois votes contre » et une très forte majorité « de votes pour » a confirmé les horaires actuellement en place. L'inspectrice d'Académie a expliqué la réalité et la complexité des règles. Elle a mis en avant le sérieux du travail qui a permis de mettre en place les T.A.P. avec la commune de Grandvillars. Ce travail a été réalisé par la présidente et le président adjoint du syndicat de gestion. Le maire de Brebotte les a remerciés pour leur efficacité et leur dévouement dans l'intérêt des enfants. Il a invité les parents à venir assister aux réunions du conseil syndical de gestion du R P I, voir des conseils municipaux pour bien comprendre les difficultés de gestion. Il a rappelé que ces réunions sont publiques.

L'esprit du café du canal renaît et devient Relais/Auberge

Le Relais Auberge, activité économique qui va marquer notre mandat

Cette nouvelle maison à colombages sundgauvienne de 200 mètres carrés proposera une activité gîtes d'étapes et restaurant. Plusieurs chambres de 2 à 4 places pourront accueillir jusqu'à 15 personnes. Le site mettra à disposition des toilettes de qualité de type écho hutte de Joncherey et un local sécurisé pour y déposer des bicyclettes et autres bagages des randonneurs. La salle de restaurant pourra accueillir 30 à 40 personnes.



Vote unanime du budget 2017 et bilan année 2016

Le bilan de l'année 2016

Fonctionnement : Recettes de 325 486€ / Dépenses de 247 108-€ soit un solde positif de **78 377-€**
Investissements : Recettes de 283 441 € / Dépenses de 289 198- € soit un solde négatif de 5 757 € financé par le solde positif du budget de fonctionnement.

A noter que l'excédent global de clôture de la comptabilité 2016 est de 48 589 €. Les dépenses engagées et non encore réalisées (délais reportés des entreprises) sont de 43 680 € et les subventions notifiées pour ces chantiers sont de 19 649 €, soit un engagement de dépenses qui vient réduire le solde positif pour laisser un résultat de clôture à 48 589 €.

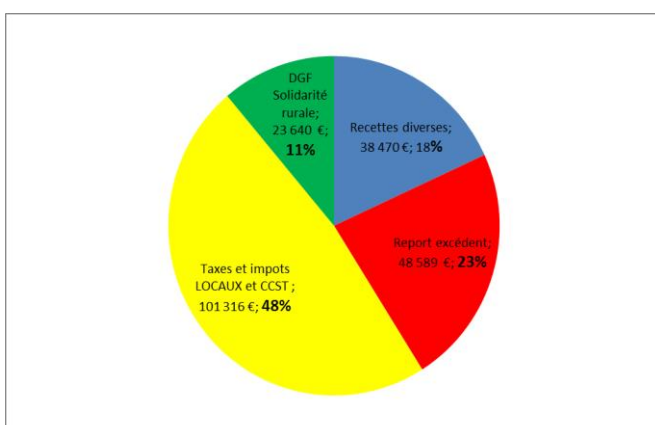
Pour cette nouvelle année 2017

Les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés et s'élèvent à 9,43% pour la taxe d'habitation, 10,32 % pour le foncier bâti et 34,32 % pour le foncier non bâti. Le département a ajouté 3% sur le foncier bâti. La CAB a ajouté 6% aux déchets ménagers et le Sertrid a ajouté 7% sur l'incinération mais la CCST a décidé de ne pas répercuté cette augmentation sur la taxe des déchets ménagers.

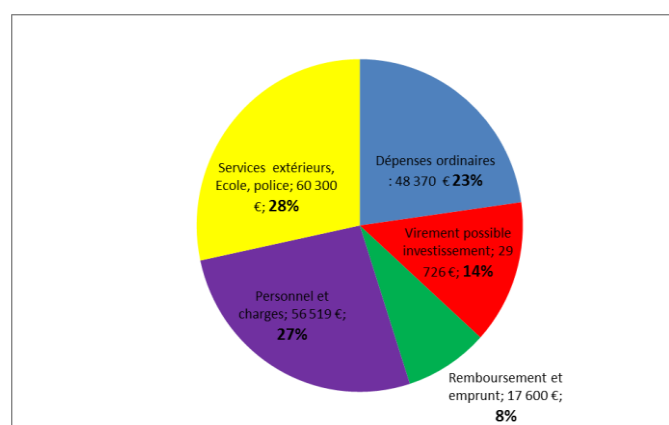
Budget investissement 2017 : 216 396 €

Budget fonctionnement 2017 : 212 515 € (Voir graphique ci-dessous)

RECETTES



DEPENSES



ACTUALITES DE NOTRE VILLAGE

Aménagements devant la mairie : La société UNGUT réalise les travaux de pavage et de macadam nécessaires à finaliser le devant de la mairie. Ils devraient être bien avancés pour le rendez-vous du premier tour des élections présidentielles du 23 avril prochain.

Chemin menant à la mairie : grâce aux matériaux de démolition du café du canal, nous allons réaliser le fond d'un nouveau chemin pratique envisagé pour arriver au-devant de la mairie depuis la route de Bretagne.

Une nouvelle entreprise à Brebotte :

Nouvelle activité de couture de Mme Kuehm Marie demeurant 7 rue des Hauts Poiriers.

Le site Internet

Sur le site Internet de la commune « brebotte.fr » de nombreuses informations sont à disposition, comme la liste des artisans/commerçants, les comptes rendus du conseil municipal et par exemple un lien vers la Communauté de Communes Sud Territoire.

Carte d'identité : à partir du 22 mars prochain, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil biométrique pourront enregistrer les demandes de cartes nationales d'identité. Il faudra se rendre désormais soit à Grandvillars, soit à Delle.

Cartographie et nouveaux statuts de certains ruisseaux temporaires

Le conseil municipal a écrit à trois reprises aux services d'état. Le conseil municipal refuse de laisser faire n'importe quoi, sous l'influence des services de répression (gardes assermentés et police de l'eau). Monsieur le préfet avisé de nos désaccords a demandé au Secrétaire général de la préfecture de suivre notre dossier qui comporte nos inquiétudes liées au plan risque inondation du centre village. Vos élus ne laisseront pas faire ce qui est préjudiciable pour notre commune et ses habitants. Nous avons été entendus, nous espérons avoir été compris. Nous travaillons de concert avec le nouveau responsable inondation de la Communauté de Communes et le chargé de mission de la chambre d'agriculture qui nous apportent leurs soutiens.

Fleurissement

La campagne fleurissement 2017 a commencé. Les massifs de fleurs ont été préparés et aménagés. Des travaux doivent commencer fin mai rue de la fontaine. Ils auront pour conséquence un nombre moins élevé de fleurs dans ce secteur.



Investir pour l'avenir :

L'équipe municipale a retenu la proposition d'acheter un terrain au lieu dit le Banné. Ce terrain d'un hectare seize situé à la sortie du village route de Froidefontaine avait été préempté pour trois raisons essentielles :

*Zone particulière méritant d'être protégée

*Devenir propriétaire du ruisseau temporaire

*Réaliser les travaux nécessaires de renforcement du chemin rural du Banné.

Ce terrain a l'avantage de bénéficier d'une ligne électrique à moyenne tension dont le propriétaire actuel a payé le transformateur. Coût de l'opération 9 880€

Echange de terrain

Echange de terrain sur le secteur de la nouvelle mairie. Il s'agit de rendre plus simple les limites de voisinage et de rendre possible à la commune d'accéder en direct à la route départementale où existe le réseau d'eau pluviale, la borne d'incendie et prochainement le réseau d'assainissement vers 2022. Un géomètre a été contacté.

Etat Civil : Décès de Jean-Marie STHELIN un enfant du village.

Responsable rédaction : Pierre Vallat

Rédaction : Anna Tarquinio Vallat

Site internet : www.brebotte.fr

Optymo : horaires ligne 35 gare TGV / Belfort :

Départ Brebotte	Musée de l'Artisanat	06h29	07h44	12h41
Retour Brebotte	Musée de l'Artisanat	13h17	17h44	20h18